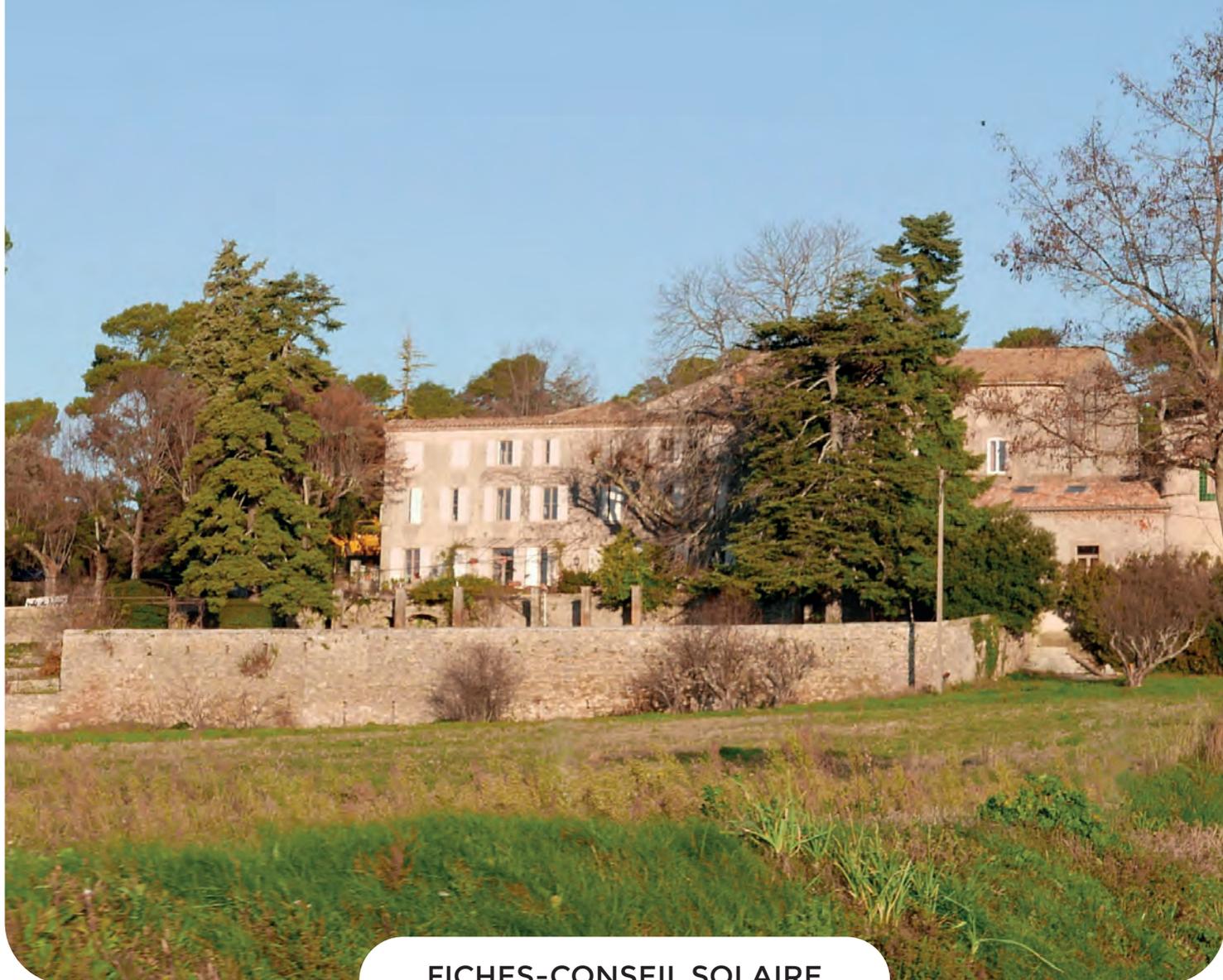
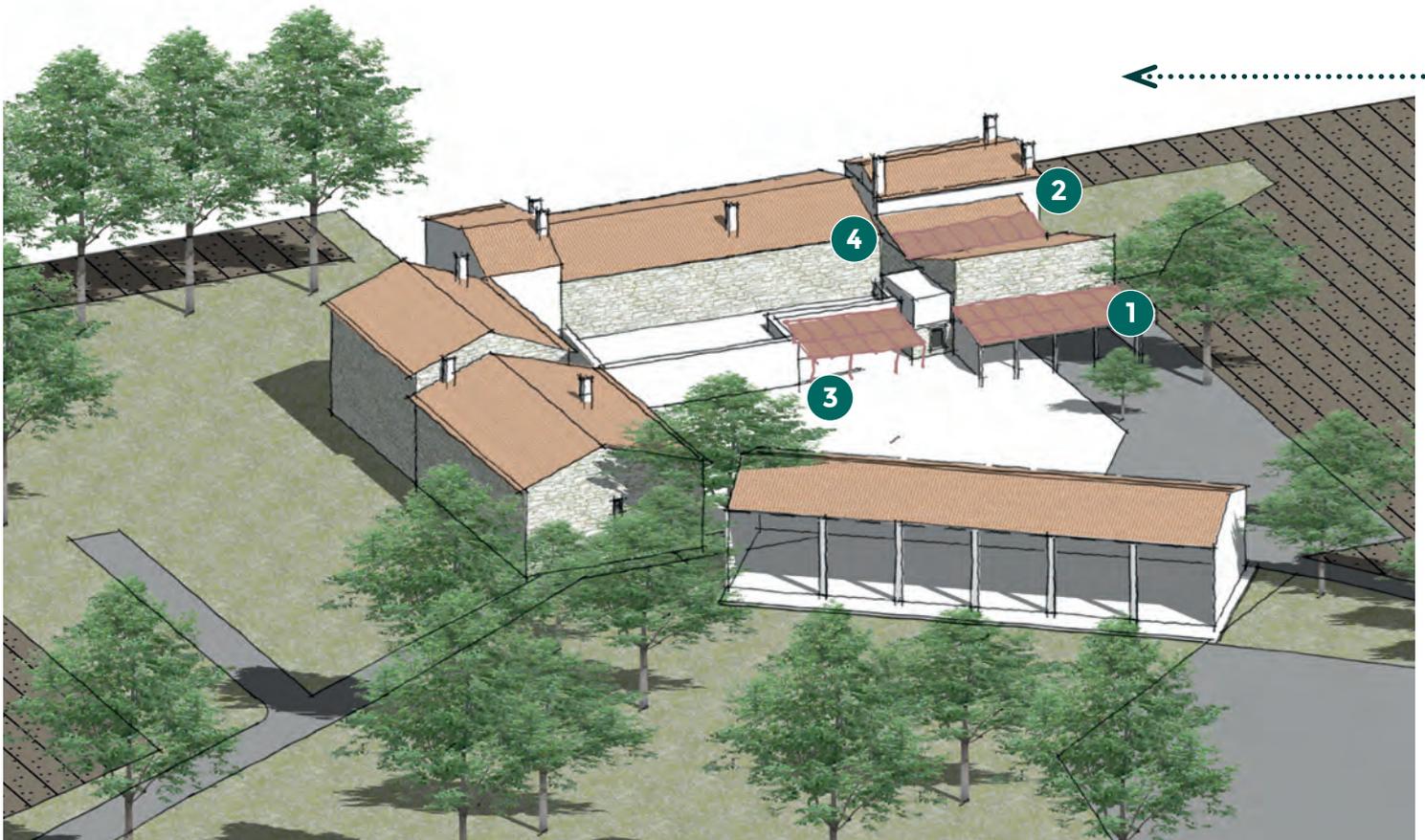


Hameaux, fermes et maisons isolées

Adapter son projet à la situation

La campagne en Provence est très habitée. On trouve ainsi de l'habitat isolé dans le territoire agricole qui est très exposé visuellement dans un paysage d'exception. Bâti et paysage forment une figure pittoresque dans laquelle même un petit objet peut prendre une importance majeure. Commencez par identifier les points de vue depuis lesquels le hameau est visible pour déterminer l'implantation de vos panneaux !





HAMEAUX, FERMES ET MAISONS ISOLÉES

CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION

- Bâti isolé ou bien sous forme de petits ensembles groupés, avec des maisons accolées, aux toits à 2 pans en tuiles ou encore des fermes dont le bâti se referme autour d'une cour
- Bâti positionné dans le socle agricole avec des cônes de vues ouverts

LES ENJEUX D'INTÉGRATION DES PANNEAUX

1. Préserver un paysage harmonieux

À l'échelle du grand paysage, l'impact visuel du bâti peut être marqué, soit parce qu'il est visible depuis des points hauts depuis des collines ou des massifs, ou encore parce qu'une grande ouverture visuelle permet de les voir de loin se détacher du socle agricole. Tout projet doit s'attacher à garder cette harmonie en vues lointaines.

2. Maîtriser les covisibilités à l'échelle du piéton

Il est possible d'éviter des covisibilités : en privilégiant les installations sur des abris et annexes non visibles, ou encore en intégrant des panneaux solaires sous forme de vérandas ou d'ombrières.

3. Conserver la cohérence architecturale du bâti

À l'échelle du bâtiment, l'insertion de tout objet technique doit être discrète, même en toiture. Il faut composer la 5ème façade du bâtiment en traitant l'ensemble des pans de toiture.

EXEMPLES D'IMPLANTATION

- 1 Opter pour une implantation sur des annexes et appentis
- 2 Opter pour des projets sur l'ensemble des pans de toitures pour éviter de multiplier les matériaux ; bannir les effets d'escalier ou d'encadrement
- 3 Intégrer vos panneaux dans un projet d'extension : une treille, un auvent, un abri photovoltaïque
- 4 Créer une harmonie de couleurs avec l'environnement, généralement du rouge sombre au terra cota en Provence



PRINCIPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX SOLAIRES

- Choisir d'abord des solutions sur des annexes, ou au sol
- Bannir l'effet de taches ou de pastillage des toitures
- Lors d'une implantation sur un bâtiment, choisir une couleur adaptée aux toits environnants dans un objectif de discrétion



BASTIDES EN PROVENCE

Une bastide est au sens premier la maison de maître d'une exploitation agricole, voire l'exploitation agricole dans son ensemble et au sens dérivé une maison de maître rurale. À partir du 17^{ème} siècle, ces exploitations sont acquises par la bourgeoisie pour en faire des résidences où passer les saisons chaudes. Elles vont devenir au fil du temps des bastides de villégiature. L'architecture de la bastide est symétrique : une maison sur deux étages avec un toit à quatre pentes orné de génoises. Ces toits se prêtent peu à l'installation de panneaux... Opter pour une installation sur des annexes.

EN SECTEUR PROTÉGÉ

En secteur protégé, les principes d'implantation peuvent être complétés en fonction d'enjeux patrimoniaux spécifiques

1. Dans un ensemble urbain protégé au titre du code du patrimoine ou de l'environnement, le principe de précaution prévaut : un projet qui ferait porter un risque au patrimoine urbain, paysager, architectural, peut être écarté dans l'attente des évolutions qui verront apparaître de nouveaux produits solaires adaptés à la préservation du patrimoine bâti

2. Dans le cas d'un bâtiment protégé, dont la composition architecturale ou la matérialité pourrait être altérée par la présence d'un dispositif solaire, le projet peut être refusé

3. Un architecte/un maître d'œuvre peut vous accompagner dans vos démarches réglementaires

POUR VOUS RENSEIGNER

LES UDAP

LES CAUE

L'ADEME, Agence de la transition écologique

ENERPLAN, Asso. professionnelle de l'énergie solaire

SITES INTERNET PRATIQUES

Sur les servitudes d'urbanisme et les espaces protégés (Géoportail et Atlas des patrimoines) :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/>

Sur les aides ADEME :

agirpourlatransition.ademe.fr

Sur la filière du photovoltaïque :

<https://www.photovoltaique.info/fr/>



Ces fiches-conseil ont été réalisées par l'agence KP architectes-urbanistes

avec le groupe de travail :
DRAC PACA, DREAL, CEREMA, ADEME, ENERPLAN

Pilotage DRAC PACA
Tous droits de reproduction réservés